

Les Tontes différenciées

Les surfaces enherbées au sein d'une commune sont souvent tondues régulièrement pour garder un aspect "soigné" (type classe horticole) durant pratiquement toute l'année. Or, ces zones tondues peuvent représenter des surfaces importantes et leur entretien peut donc être très chronophage.

C'est pourquoi, dans un contexte de développement de techniques alternatives au désherbage chimique, gourmandes en temps, et le manque de personnel technique, il est nécessaire de repenser la manière de gérer ces surfaces enherbées.

1. Tondre en fonction de l'usage

Pratiquement, toutes les semaines ou les deux semaines (parfois tous les mois), le ou les techniciens chargés de la tonte réalisent leur "tour" afin de tondre les pelouses, quelles que soient leur situation et leur utilisation par les citoyens.

La tonte différenciée propose de varier les fréquences de tonte au sein du territoire communal, pour offrir des ambiances différentes et, parallèlement, pour gagner du temps.

Le choix de la fréquence de tonte va surtout dépendre de l'utilisation du lieu par les citoyens. L'esthétique globale de l'espace est également un facteur à prendre en compte.

Par exemple, un espace vert utilisé occasionnellement comme espace de jeu (football,...) devra en effet être tondu régulièrement (toutes les semaines ou tous les 10 jours).

Par contre, ce même espace pourra avoir des parties tondues moins régulièrement ou carrément fauchées (2 à 3 fois/an), selon l'usage.

Dans le cas d'un espace plutôt consacré à l'ornement avec peu de passages ou sur des îlots, une berme centrale,... des fréquences de tonte plus espacées sont tout à fait concevables (une tonte par mois, par exemple).

2. Tondre pour délimiter des zones

Une différenciation des tontes, au delà du gain de temps, peut également servir à délimiter des zones, comme dans l'exemple ci-contre, où la hauteur de tonte marque les limites du terrain de foot. A chaque zone son usage et donc sa fréquence de tonte : 1 fois par semaine pour le terrain de sport, 1 fois par quinzaine pour la zone d'accueil de visiteurs/spectateurs. Enfin, une fauche par an pour la zone non exploitée.

Différencier les tontes permet également de marquer la présence d'un entretien. Le passage d'une tonte fréquente à une ou deux fauches par an peut paraître, pour l'utilisateur, comme un manque ou une absence d'entretien de la part de la commune.

Pour éviter ce sentiment d'abandon de l'espace, une tonte fréquente sur une largeur de coupe (1 à 1,50 m) en bord de parcelle démontre la présence des services techniques. Cette pratique évite également que des herbes hautes ne retombent sur le chemin et évite la sensation d'un chemin étroit qui se referme.

Enfin, différencier les tontes permet de proposer une manière de circuler dans un espace vert qui peut évoluer, changer d'une année à l'autre, lui donnant un aspect ludique.



3. Classes d'entretien

La tonte différenciée se pratique également lorsque l'on passe à un enherbement de chemins dans un parc (voir notre fiche consacrée à l'enherbement). La fréquence ou la hauteur de tonte sera souvent différente sur les chemins, par rapport aux autres surfaces enherbées, afin que ces chemins soient toujours bien marqués et que le sentiment d'entretien persiste.

Le choix de la fréquence de tonte dépendra évidemment de l'esthétique souhaitée. On peut classer les différents types de surfaces enherbées en fonction de la hauteur maximum de végétation, le ramassage ou non des déchets de tonte, ...

Voici une proposition de classement théorique (à adapter en fonction de vos besoins, des caractéristiques de vos espaces, ...):

Classe 0

Pelouse de zones de sport - hauteur max : 3-4 cm - plus de 25 passages par an

Classe 1

Pelouse des zones de prestige - hauteur max : entre 5 et 7 cm - 20 à 24 passages par an

Classe 2

Pelouse des zones et espaces structurés jardinés - hauteur max : entre 7 et 9 cm - 8 à 15 tontes par an

Classe 3

Pelouse des zones et espaces rustiques - hauteur max : entre 9 et 20 cm - 5 à 10 tontes par an

Classe 4

Pelouse des zones et espaces à vocation naturelle - 2 à 3 fauches par an

Classe 5

Espace "Fauchage tardif" - 1 fauche par an



Le passage à des tontes différenciées peut nécessiter l'achat de nouvelles machines mieux adaptées à une classe de gestion, telles qu'une tondeuse-mulcheuse, une barre de coupe sur porte-outils pour la fauche, ...



4. Une autre manière de gérer

Une autre manière de gérer vos surfaces enherbées est de faire appel à du bétail. Le pâturage extensif, via une convention avec un éleveur, permet par exemple de gérer une zone difficilement accessible, telles que des pentes fortes, avec du matériel traditionnel (tondeuse, débroussailleuse) et de libérer du temps de travail pour les équipes techniques. Plus d'informations sur notre fiche consacrée au pâturage extensif.

